

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 mai mars deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

Étaient Présents : Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Jérôme CORDIER, Anne-Elisabeth SAUVAGE (partie à 20h35 de retour à 21h10 – point 1 à 4), Marie-Pierre ROUDEAU, Thierry LABRIET, Josette TAMBURINI, Gérald GRESSET, Luc VEROT, Marie-Christine POIX Jean-François VEILLET.

Excusés : Isabelle ANDREZ a donné procuration à Danièle BIESSE, Michel Morel a donné procuration à Marie-Christine POIX.

Absent : Pascal DECHASSE

Secrétaire de Séance : Marie-Pierre ROUDEAU

Monsieur le Maire demande d'observer une minute de silence en mémoire à Raymonde Query, membre active du CCAS.

Monsieur le Maire propose de supprimer les points

- 2 – contrat d'achat de bois non soumis, par manque d'informations,
- 12 – sécurisation de la rue des Forges – en l'absence de l'analyse des offres remise par SOPRECO.

Monsieur le Maire signale 2 observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 11 avril 2018 à savoir :

- Point 4 – vente de la maison rue des Forges – noté 2 rue des Forges au lieu de 6 rue des Forges
- Point 6 – résultat de la CAO/entreprises forestières – lot 7 – supprimer « environ 800 ha de volume annuel référence année normale 300 ha » - entreprise Rinaldi Eurl retenue pour 3 ans.

1/ DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES BRULES-LOUPS

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de l'Association des Brûles-Loups qui concerne le remplacement de l'auvent et de l'abribus par une seule construction.

L'association sollicite une participation financière de la commune à hauteur de 3 804 € TTC.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE –

2/ AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ – RUE DE LA SAUGE -

Monsieur le Maire présente le marché de travaux passé en groupement de commandes avec la CCLMDH qui concerne le renforcement de réseau AEP – rue de la Sauge –

L'entreprise retenue est la société Boucard pour 49 585 € HT soit 59 502 € TTC.

Début des travaux pour la partie mutualisée avec la CCLMHD : printemps 2018 – Pour ce qui concerne l'intervention du SYDED, celle-ci ne pourra se faire qu'à partir de 2019.

Il s'agit d'autoriser le maire à signer le marché précité.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

3/ VENTE DE TERRAIN – LES PERRIERES

Jérôme CORDIER, adjoint au maire, propose aux membres du conseil municipal de valider la nouvelle division parcellaire au lieudit les Perrières soit :

Lot 1 – parcelle 418 – 709m² - Consorts GALLIOT Jean-Baptiste et Aurore – 106 350 € HT – 127 620 € TTC

Lot 2- parcelle 419 – 713 m² - Nicolas RENAUD et Marion FOURNIER – 106 950 € HT – 128 340 € TTC.

Thierry LABRIET soulève le problème de la voie d'accès qui inciterait à d'autres possibilités de construction (pas forcément souhaité car terrain agricole).

Le compromis de vente devra préciser un acompte de 10% à la signature

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

4/ FACTURATION – CRECHE HISTOIRE DE MOMES

Danièle BIESSE, adjointe au maire, expose le fait que Valérie FRIEDERICH est amenée à se déplacer à la crèche « Histoire de mômes » située sur la commune de LABERGEMENT SAINTE MARIE et sur la commune de MOUTHE. Les frais kilométriques d'un montant de 50.96 € (145.6 km x 0.35 cts) pour le premier semestre 2018 seront refacturés à ladite crèche.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

5/ LOCATION EX CONSERVERIE GRESSET A MIKAEL BERTIN-GUYON

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2017-11-12 concernant les tarifs de location.

Il est proposé de préciser cette délibération soit 1 € du m² :

Mickaël BERTIN GUYON – 35 m² occupé soit 35 €/mois

SARL TELESKI D'ENTRE LES FOURGS – 50 m² occupé soit 50€/mois.

La mise à disposition est d'une durée de 3 mois avec possibilité de tacite reconduction.

Anne-Elisabeth SAUVAGE de retour à la fin de l'exposé du maire, s'abstient de participer au vote.

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

6/ TARIFS DE MISE A DISPOSITION DES PANNEAUX LUMINEUX

Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs de la délibération 2017-05-04 soit :

Une discussion s'engage sur le bienfondé du panneau lumineux. Marie-Pierre ROUDEAU demande la date de fin du contrat avec GIROD Média, prestataire du panneau lumineux.

Thierry LABRIET s'interroge sur la notion écologique d'un tel panneau.

La réponse sera apportée au prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire propose donc d'ajourner ce point.

DECISION AJOURNEE

7/ AUTORISATION DE TRAVAUX SUR LA PARCELLE AD 186 – TRAVAUX ENTRE LES FOURGS

Jérôme CORDIER, adjoint au maire, précise que la parcelle AD 186 appartient à Monsieur Robert GRESSET, que la commune a sollicité l'accord de Monsieur Gresset pour effectuer les opérations de voirie. Passé le délai d'un mois de non réponse de la part de Monsieur Gresset, l'accord tacite est réputé obtenu.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

8/ TRAVAUX DE SECURISATION DU PETIT ETANG – CHOIX DU PRESTATAIRE SUITE A CAO

Jérôme CORDIER, adjoint au maire fait état de la commission d'ouverture des plis qui s'est tenue le 3 mai 2018.

Maîtrise d'œuvre assurée par le Cabinet Abest.

Offres reçues :

- BOUCARD MT D'OR	108 628 € HT
- ETS JEANNIN SAS	161 000 € HT
- JURA NATURA SERVICES	184 586.25 € HT

Offre retenue : BOUCARD MT D'OR : 108 625 € HT soit 130 050 € TTC

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

9/ TRAVAUX SUR ESPACES PASTORAUX – CHOIX DU PRESTATAIRE SUITE A CAO

Jérôme CORDIER, adjoint au maire fait état de la commission d'ouverture des plis qui s'est tenue le 3 mai 2018.

Maîtrise d'œuvre assurée par l'ONF.

Offres reçues :

TPAF LONCHAMP – 26 095.45 HT – recalcul de l'offre 24 235.45 HT – NOTE 9.2

JTA CHEZ VALENTIN – 26 939.86 HT - NOTE 9.4

Offre retenue : JTA CHEZ VALENTIN : 26 939.86 € HT soit 32 327.83 € TTC

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

10/ AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE VALERIE FRIEDERICH à la date du 16 mai 2018 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Danièle BIESSE, adjointe au maire, propose à l'assemblée délibérante d'augmenter de 2 heures/hebdomadaire la quotité de temps de travail de Valérie Friederich, adjoint du patrimoine 1^{ère} classe soit de 27 heures/hebdo - annualisé 21.17/35^{ème} - à 29 heures/hebdo – annualisé à 22.74/35^{ème}.

Cette augmentation de temps de travail fait suite à une mission complémentaire confiée à Madame FRIEDERICH à savoir mise à jour du site internet et du panneau lumineux.

Le temps de travail de Madame FRIEDERICH étant annualisé sur 36 semaines.

Le tableau des emplois régularise aussi la modification de l'emploi d'adjoint administratif 1^{ère} classe en adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

11/ DEMANDE D'EMPLACEMENT DE PARKING POUR LES ANCIENNES USINES ZEDEL

Jérôme CORDIER, adjointe au maire, présente la demande de Monsieur Jeanneret qui souhaite acquérir un terrain de 425 m² contigu à l'accès aux parcelles lui permettant de créer des places de stationnement.

Monsieur le Maire propose que la commission urbanisme se rende sur place afin de se rendre compte sur le terrain et d'en définir la surface.

DECISION AJOURNEE

12/ DEMANDE DE TERRAIN DE MADAME DUMAS PARRIAUX

Jérôme CORDIER, adjoint au maire, présente la demande historique des Consorts DUMAS-PARRIAUX datant du 24 juin 2011.

Monsieur le Maire ne prend part au vote.

La surface estimée est d'environ 100m², le prix proposé au m² est de 100 € HT

1 abstention : Luc Verot

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Invitation pour la fête des mères

22/06/2018 – Jeu découverte de la commune de Jougne – CGCP – Claire Rivet.

Section ELF : en attente de la parution de l'acte notarié (entre 2 et 6 mois).

Implantation d'un pylône FREE qui souhaite se désengager de l'entreprise TDF.

SCOT : nouveau document concernant le schéma de cohésion territoriale – réunion prévue le 22 juin de 16h à 18h.

Recrutement personnel technique (coordonnateur) : concernant l'appel à candidature, Mme Tamburini ne comprend pas pourquoi l'annonce a été passée sans en parler préalablement et ne comprend pas l'intitulé de l'annonce. Des explications ont été apportées.

Séance levée à 23h36

Prochain conseil municipal : 13/06/2018

Le secrétaire de séance,

Fait à Jougne, le 16/05/2018

Le Maire,

Marie-Pierre ROUDEAU

Denis POIX-DAUDE

